

Infiltration

Pour savoir quelle technique d'infiltration (ou d'évacuation) utiliser, il est important de connaître des caractéristiques du sol tel que le perméabilité et la profondeur de la nappe phréatique.

L'Asbl Epuval est habilitée à réaliser des tests de perméabilité (test à double anneaux) afin de déterminer la solution qui convient le mieux à votre projet.



En fonction de la vitesse d'infiltration mesurée in situ via le test de perméabilité, le sol est classé dans une de ces catégories:

- Sol sableux : entre 14400 et 72 litres/m².h (4.10⁻³ et 2.10⁻⁵ m/s)
- Sol sablo-limoneux : entre 72 et 22 l/m².h (2.10⁻⁵ et 6.10⁻⁶ m/s)
- Sol limoneux : entre 22 et 3,6 l/m².h (6.10⁻⁶ et 10⁻⁶ m/s)

L'infiltration ne peut être envisagée pour des vitesses supérieures à 4.10⁻³ m/s ou inférieures à 10⁻⁶ m/s

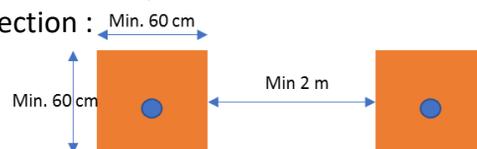
Si la profondeur de la nappe phréatique est inférieure à 1m, l'évacuation des eaux épurées ne peut s'effectuer que par un tertre d'infiltration hors sol (2.) ou par un autre mode d'évacuation autorisé que l'infiltration (voir dernier paragraphe)

1. Tranchées d'infiltration ou drains dispersants (privilegiés par les Autorités) :

Vue du dessus :



Section :



Sol	Longueur total min. des drains en mètre, pour une capacité de 5 EH Si profondeur de nappe entre 1 m et 1,5 m	Longueur total min. des drains en mètre, pour une capacité de 5 EH Si profondeur de nappe supérieure à 1,5 m	Longueur supplémentaire en m par EH
Sableux	35	25	8
Sablo-limoneux	50	42	13
Limoneux	85	70	17

2. Tertres d'infiltration : Recommandé en cas de nappe phréatique peu profonde (moins d'un

Sol (mètre)	Surface min du filtre en m ² pour une capacité de 5EH	Surface supplémentaire par EH en m ²
Sableux	35	6,5
Sablo-limoneux	55	11
Limoneux	75	16,6

3. Filtre à sable – Epaisseur minimale de 0,75 m

Surface minimale de 40 m² pour 5 EH plus 8,5 m² par EH supplémentaire pour tout type de sol

Si les techniques d'infiltration ne sont pas réalisables par manque d'espace, si les nappes phréatiques sont trop hautes ou si le sol est trop ou pas assez drainant, il existe d'autres possibilités tels que la réalisation d'une mare, l'évacuation de l'eau dans un aqueduc ou dans un cours d'eau (autorisation nécessaire).